



Innovation

Equipes soignantes

Prise en charge

Patient

Coordination

Médecine spécialisée

Services

Prévention

Choix

Qualité des soins

Consultations

Etablissement de **soins**  
de **suite** et de **réadaptation**  
de la **Ménaudière**

mgen 



## SOMMAIRE

<b>1. MOT DE LA DIRECTRICE .....</b>	<b>3</b>
<b>2. L'ETABLISSEMENT .....</b>	<b>4</b>
2.1. Historique et positionnement sur le territoire.....	4
2.2. Offre de soins.....	4
2.2.1 Votre admission.....	6
2.2.2 Votre séjour.....	6
2.2.3 Votre sortie.....	7
2.2.4 Informations générales.....	8
2.2.5 Enquête téléphonique de satisfaction .....	9
2.3. Les partenariats.....	10
2.4. Le personnel.....	10
2.5. Le plateau technique .....	11
<b>3. LES TARIFS .....</b>	<b>12</b>
<b>4. LES SERVICES A VOTRE DISPOSITION.....</b>	<b>13</b>
4.1. Les repas.....	13
4.2. Le courrier .....	13
4.3. Le linge .....	14
4.4. Les moyens multimédia .....	14
4.5. Interprètes.....	15
4.6. Dépôts et retraits de valeurs.....	15
4.7. L'animation socioculturelle .....	15
4.8. Autres services et prestations .....	15
4.9. Les associations des usagers.....	16
<b>5. COMMISSION DES USAGERS (CDU) .....</b>	<b>16</b>
<b>6. COMITE DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES (CLIN/EOH) .....</b>	<b>18</b>
<b>7. COMITE DE LUTTE CONTRE LA DOULEUR (CLUD).....</b>	<b>18</b>
<b>11. COMITE DE LIAISON D'ALIMENTATION ET DE NUTRITION (CLAN) .....</b>	<b>19</b>
<b>12. EDUCATION THERAPEUTIQUE .....</b>	<b>19</b>
<b>13. DEVELOPPEMENT DURABLE.....</b>	<b>19</b>
<b>14. DESIGNATION DE LA PERSONNE DE CONFIANCE .....</b>	<b>20</b>
<b>15. INDICATEURS LIES A LA QUALITE ET A LA SECURITE DES SOINS : IQSS .....</b>	<b>21</b>
<b>16. QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION GLOBALE .....</b>	<b>22</b>
<b>17. INFORMATIONS PRATIQUES.....</b>	<b>22</b>
<b>18. ANNEXES.....</b>	<b>25</b>
18.1. Charte « Patient responsable ».....	25
18.2. Tarifs divers .....	26
18.3. Connexion au wifi payant .....	27
18.4. Jeux de société en prêt gratuit.....	28
18.5. Notice d'utilisation de la télécommande de la chambre .....	30
18.6. Tarifs blanchisserie.....	31
18.7. Tarifs podologue.....	32
18.8. Tarifs salon de coiffure .....	33
18.9. Tarifs esthéticienne.....	34

## 1. MOT DE LA DIRECTRICE

---

Madame,  
Mademoiselle,  
Monsieur,

Vous êtes accueilli dans l'établissement de Soins de Suite et de Réadaptation de La Menaudière.

Cet établissement appartient au Groupe MGEN.

L'équipe de direction, les médecins et l'ensemble du personnel de l'établissement vous souhaitent la bienvenue.

Ils sont à votre disposition pour faciliter votre séjour, concourir à votre guérison et à votre retour à domicile. Ils peuvent répondre à vos interrogations ou sollicitations diverses.

Vous entrez dans une collectivité dont le fonctionnement est décrit dans les pages de ce livret d'accueil. Je vous invite à le lire attentivement.

Il est complété par un questionnaire de sortie à remplir et à remettre à l'accueil le jour de votre départ. Grâce à vos observations et suggestions, vous pouvez nous aider à améliorer les prestations de l'établissement.

Je vous souhaite un agréable et profitable séjour.



La directrice  
Anne BERNAUD

## 2. L'ETABLISSEMENT

### 2.1. Historique et positionnement sur le territoire

En 1961, la MGEN acquiert le domaine de La Menaudière (65 ha) pour y ériger un Centre Médical (convalescence et diététique).

L'établissement de « La Menaudière » a ouvert ses portes en 1967 avec une capacité d'accueil de 120 lits de convalescence.

Il est implanté sur un site accueillant, dans un parc boisé de 40 hectares, aux allées aménagées.

Le domaine est situé au bord de la route départementale 115 menant à AMBOISE ; il est à 2,5 km de MONTRICHARD, ville desservie par la ligne SNCF Lyon-Nantes.

L'Etablissement de Soins de Suite et de Réadaptation est à 16 km d'AMBOISE, 35 Km de BLOIS et 40 Km de TOURS.

Il accueille les patients dans 94 lits répartis en 2 services. Depuis 1976, cet Etablissement de Soins de Suite et de Réadaptation, d'intérêt collectif, reçoit tous les assurés sociaux de la région Centre.

### 2.2. Offre de soins

#### Ses activités médicales se répartissent comme suit :

- **Service de rééducation fonctionnelle :**
  - 25 lits et 3 places d'hospitalisation de jour de prise en charge des affections de l'appareil locomoteur,
  - 13 lits et 1 place d'hospitalisation de jour de prise en charge des affections du système nerveux
- **Service de soins de suite et de réadaptation :**
  - 31 lits de soins de suite polyvalents adultes,
  - 20 lits et 1 place d'hospitalisation de jour de prise en charge des affections des systèmes digestifs, métaboliques et endocriniens,
  - 5 lits de prise en charge des affections des personnes âgées poly-pathologiques, dépendantes ou à risque de dépendance.

#### Indications médicales :

- **Rééducation fonctionnelle**
  - Traumatologie :** accidents de la route, du travail, du sport.
  - Orthopédie :** Rupture des tendons d'épaule, prothèse d'épaule et du genou, hanches complexes, rachis, mains, reprise sur sepsis profond, raideur articulaire...
  - Rhumatologie :** lombalgies chroniques, rhumatismes inflammatoires invalidants.



**Neurologie** : accidents vasculaires cérébraux (hémiplégie, déficiences cognitives), traumatismes crâniens, tumeurs encéphalomédullaires, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, paraplégie, polyneuropathies, troubles de l'équilibre.

**Appareillage** : (orthèse, prothèses, chaussures sur mesure).

Evaluation pluridisciplinaire des handicaps locomoteurs (préconisation d'aménagement de domicile, véhicule, fauteuils roulants spécifiques dont électrique, domotique, ...).

➤ **Soins de suite et réadaptation :**

Convalescence active d'affections récentes médicales ou chirurgicales.  
Pathologies cardiovasculaires, infectieuses, pleuro-pulmonaires, cancérologie (intercures de chimiothérapie et radiothérapie).

Suites de chirurgies digestives, cardiovasculaires, pleuro pulmonaires, locomotrices simples (hanches, pieds).

➤ **Réadaptation nutritionnelle :**

Obésité sévère, obésité avec facteurs de risques.

Diabète insulino et non insulino dépendant.

Stomie (adaptation diététique, autonomisation).

Dénutrition (suites chirurgicales digestives sévères), cancérologie, maladie de Crohn.

**Une prise en charge personnalisée et diversifiée dans tous les secteurs d'activités est assurée par une équipe pluridisciplinaire:**

<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Médecins rééducateurs</li> <li>◆ Médecins généralistes, nutritionnistes, gériatre</li> <li>◆ Pharmacien</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Psychologue</li> <li>◆ Assistant(e) social(e)</li> <li>◆ Kinésithérapeutes</li> <li>◆ Ergothérapeutes</li> <li>◆ Professeur de sport APA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Diététiciens(nes)</li> <li>◆ Infirmier(es) DE</li> <li>◆ Aides-soignants(es)</li> <li>◆ Agents de Soins</li> <li>◆ Brancardiers</li> </ul>
<p><b><u>VACATIONS</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Maître-nageur</li> <li>◆ Podologue</li> <li>◆ Orthophoniste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Orthoprothésiste</li> <li>◆ Auto-école</li> </ul>

### 2.2.1 Votre admission

Elle a été prononcée par la directrice sur proposition du médecin chef, en commission des admissions au vu des éléments médicaux et administratifs transmis par l'hôpital, la clinique ou votre médecin traitant.

A votre arrivée, des pièces administratives indispensables vous ont été demandées, tels :

- les documents médicaux destinés à l'équipe médicale,
- le bulletin de sortie de l'hôpital ou de la clinique,
- la carte Vitale,
- la carte de votre complémentaire
- une pièce d'identité.

Vous avez été accompagné dans votre chambre par un personnel d'accueil ou de soins, et les premières informations sur votre séjour vous ont été données. L'équipe soignante vous a pris en charge, le médecin vous a fait sa première visite...

#### **Vigilance quant à votre identité :**

Ne soyez pas étonné(e) qu'à chaque étape de votre prise en charge, on vérifie votre identité pour vous garantir les soins qui vous sont effectivement destinés. Pour cela, à votre admission, vous devez présenter votre document d'identité (carte d'identité, passeport, carte de séjour) et vos documents de couverture sociale (carte vitale, carte de complémentaire, CMU, assurance privée).

Un bracelet d'identification vous sera proposé pour la durée de votre séjour. En cas de refus, vous voudrez bien remplir un coupon de refus qui sera classé dans votre dossier.

### 2.2.2 Votre séjour

Afin de vous aider à mieux connaître le cadre dans lequel vous allez vivre les prochaines semaines, l'équipe de direction se propose de vous accueillir, sous la forme d'un dialogue, en salle de télévision – Espace accueil.

Le service accueil transmettra aux nouveaux arrivants une invitation la veille de la réunion.

Votre chambre est votre lieu d'habitation pendant le séjour. C'est aussi un espace privatif. Le personnel est sensibilisé au respect de votre intimité. Vous la maintenez propre, naturellement vous n'y fumez pas et n'y introduisez pas d'alcool.

Elle dispose d'un cabinet de toilette avec douche et WC, d'un boîtier de commande multifonctions (appel malade, téléphone, télévision, volet roulant, éclairage).

Deux clés vous ont été remises, l'une pour la porte d'entrée de votre chambre, et l'autre pour l'armoire (leur perte sera facturée).

Fermez à clé la porte de votre chambre lorsque vous la quittez.

Ne conservez ni valeurs ni bijoux dans votre chambre.





La durée de votre séjour est déterminée par le médecin référent de l'établissement qui vous suit.

Votre médecin vous informe de votre état de santé, des examens qui vous sont proposés. Si vous êtes d'accord, il peut recevoir votre famille sur rendez-vous. Vous pouvez accéder directement ou par l'intermédiaire d'un médecin de votre choix aux informations concernant votre santé dans les conditions fixées par la loi du 4 mars 2002.

### **Médicaments**

Il est interdit d'avoir des médicaments personnels dans votre chambre. Seuls ceux prescrits par le médecin de l'établissement sont autorisés.

### **Consultations Externes**

Merci de consulter la note explicative sur les modalités organisationnelles (consulter le livret d'informations pratiques de votre chambre).

Attention ! Au retour de votre consultation externe, n'oubliez pas de remettre au secrétariat médical la convocation pour votre prochain rendez-vous.

### **Quelques horaires à connaître. Il est impératif de les respecter**

- De 13h à 18h45 : accueil des visiteurs.
- 21h : fermeture des portes de l'établissement.
- 22H30 : tous les patients doivent avoir regagné leur chambre.

Vos rendez-vous médicaux et vos soins priment sur toute autre activité. La plupart sont sur rendez-vous, fixés par les praticiens. Ne les oubliez pas !

Les secrétariats médicaux vous aident dans vos démarches et demandes, tout comme le service infirmier.

Votre famille peut obtenir un rendez-vous auprès du médecin par l'intermédiaire du secrétariat médical.

## 2.2.3 Votre sortie

### **Certaines formalités auront été remplies avant votre départ.**

Après confirmation de votre sortie par le médecin lors de votre dernière consultation, un rendez-vous au bureau des départs vous permettra d'organiser les démarches administratives relatives à votre départ (heure de départ, moyen de transport).

### **Transports sanitaires**

Si votre état de santé l'exige, le retour à votre domicile pourra être prescrit en ambulance ou en transport assis professionnalisé.



Dans ce cas, une prescription médicale de transport attestant sa nécessité devra vous être remise le jour de votre départ.

Le choix de la société de transport sera laissé à votre entière convenance.

Pour les transports à la charge de l'établissement, l'entreprise MARTEAU-SPITZ les assure d'office dans le cadre d'un conventionnement avec l'établissement.

### **Le jour de votre départ**

Vous libèrerez votre chambre au plus tard pour 10 h.

Un rendez-vous avec le service accueil au bureau des départs vous sera proposé pour accomplir les dernières formalités liées à votre sortie : ordonnances, certificats médicaux, paiements divers, bulletins de sortie, remise des clés et du questionnaire de sortie (votre avis nous est précieux afin qu'à l'avenir nous puissions améliorer la qualité de la prise en charge).

***N'oubliez pas ! Déposez la clé de votre chambre à l'accueil.***

Votre médecin traitant ainsi que le médecin adresseur recevront une lettre de liaison.

Sur demande, et après avoir libéré votre chambre, nous vous offrons toutefois la possibilité de déjeuner dans l'établissement avant votre départ.

Ce repas vous sera facturé au tarif invité.

### **Sortie contre avis médical**

Un patient peut à tout moment quitter l'établissement après avoir été informé des risques possibles pour son état de santé et après avoir signé une décharge. En cas de refus de signer cette décharge, un document interne attestant de ce refus est rédigé et joint au dossier du patient.

## 2.2.4 Informations générales

### **Le secret professionnel**

L'ensemble du personnel est tenu au secret médical (article L.1110-4 –loi du 3 mars 2002).

**L'assistante sociale** intervient auprès de l'ensemble des patients hospitalisés.

Elle permet une prise en charge optimale et complémentaire par son rôle d'écoute, d'accueil, d'information et d'orientation du patient (et de ses proches).

Vous pouvez contacter le service social auprès de l'Accueil ou en composant le 1947 (de votre téléphone de chambre).

L'Assistante Sociale peut vous recevoir les :

- lundi	De 9h à 12h et de 14h à 16h
- mardi	De 9h à 12h et de 14h à 16h
- mercredi matin	De 9h à 12h
- jeudi	De 9h à 12h et de 14h à 16h
- vendredi	De 9h à 12h et de 14h à 18h30

Pour information, possibilité de recevoir les familles sur RDV, en contactant le 02.54.71.19.47

## 2.2.5 Enquête téléphonique de satisfaction

L'établissement SSR La Menaudière participe activement à une démarche de **mesure de la satisfaction des patients hospitalisés** dans le cadre d'une enquête téléphonique.

Les thèmes abordés pendant l'entretien téléphonique portent sur l'accueil, l'information du patient, la communication avec les professionnels de santé, la commodité de la chambre, la douleur, l'alimentation, etc.  
Aucune donnée sur votre santé ne sera demandée.

La participation à cette enquête est facultative. Cette enquête fait l'objet d'une déclaration à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). Les réponses que vous apporterez à ce questionnaire resteront strictement anonymes et confidentielles. Les données feront l'objet uniquement de traitement statistique. Vous pourrez donc vous exprimer en toute liberté en répondant sincèrement aux questions vous concernant. Les soignants qui vous ont pris en charge n'auront pas connaissance de vos réponses.

Par ailleurs, conformément à l'article 32 et suivants de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, modifiée le 1er juillet 1994, vous avez un droit d'accès et de rectification pour les données nominatives auprès de l'institut de sondage **GFK ISL Custom Research France, 6 rue du 4 septembre – 92136 Issy les Moulineaux.**

Ce droit d'accès s'exerce dans un délai de 2 mois après le recueil (à l'issue de ce délai, il ne sera plus possible d'identifier un patient) auprès de l'Institut de sondage.

Il est donc possible que vous receviez un courrier d'information vous indiquant les modalités de l'enquête. Suite à ce courrier, vous serez rapidement contacté(e) **par téléphone** par un enquêteur professionnel de l'institut de sondage.

L'entretien dure environ en moyenne 13 minutes pour 36 questions.

Votre participation sera précieuse car elle déterminera la qualité des résultats qui seront portés à votre connaissance par voie d'affichage.

***Cependant, si vous ne souhaitez pas participer à cette enquête ni recevoir le courrier vous en décrivant les modalités, nous vous invitons à transmettre votre refus auprès du bureau des admissions de notre établissement.***

### 2.3. Les partenariats

L'établissement est membre :

- du réseau d'Hygiène du Centre
- du réseau Nutrition et Diabète 41
- du réseau Neuro Centre
- du réseau Santé Sport du Centre

L'établissement a signé des conventions de coopération avec :

- le CHRU de Tours
- le Centre Hospitalier de Blois
- le Centre Hospitalier d'Amboise
- le Centre Hospitalier Régional d'Orléans
- le Centre Hospitalier de Bourges
- le Centre cardio-vasculaire Bois Gibert de Ballan Miré
- L'Equipe d'appui départemental des soins palliatifs 41
- L'Institut d'Education Motrice de Valençay
- La Ligue contre le cancer
- La Mutualité Française

#### Principaux partenaires hospitaliers

<u>Indre et Loire :</u>	<u>Loir et Cher :</u>
CHRU TROUSSEAU	CH de BLOIS
CHRU BRETONNEAU	Polyclinique de Blois
CH d'AMBOISE	
POLE DE SANTE LEONARD DE VINCI	

### 2.4. Le personnel

Toute personne qui entre dans votre chambre doit se présenter et expliquer sa fonction, qui peut être médicale ou soignante, administrative ou technique.

Chaque professionnel est identifiable par sa tenue sur laquelle est inscrit son nom et sa fonction ou par un badge.

#### Repérer les équipes:

Dans l'établissement, plus de 100 personnes travaillent pour vous.

<b>Médecin</b>	⇒	Blouse blanche	<b>Agent de Soins</b>	⇒	Liseré Rose
<b>Infirmier(e) DE</b>	⇒	Liseré jaune	<b>Kinésithérapeute, Ergothérapeute</b>	⇒	Tunique blanche à liseré bleu marine
<b>Aide-soignant(e)</b>	⇒	Liseré vert	<b>Responsable de Soins</b>	⇒	Tunique blanche
<b>Agents de maintenance</b>	⇒	Uniforme gris	<b>Employés GSF (ménage)</b>	⇒	Blouses grises

## 2.5. Le plateau technique

L'Établissement dispose d'un plateau technique complet et performant pour répondre aux prises en charge spécialisées.

- Un plateau technique de 700m<sup>2</sup> de rééducation à sec :
- Kinésithérapie individuelle et collective,
- Kinésithérapie respiratoire,
- Plate-forme de stabilométrie, locomètre et analyse de la marche, tables de verticalisation, pressothérapie, thermothérapie, électrothérapie, arthromoteurs, matériels de proprioception et appareil Hubert LPG, couloirs de marche, « Gait trainer »,
- Salles de réentraînement à l'effort et de renforcement, parcours de marche à l'extérieur,
- Ergothérapie individuelle et collective,
- Assistant robotisé du membre supérieur ARMEMO
- Bureaux pour rééducation cognitive et orthophonique, cuisine thérapeutique
- Simulateur de logement, nappe de pression,
- Clinique de positionnement en fauteuil roulant et parcours d'évaluation et d'entraînement pour fauteuil roulant
- Simulateur de conduite et auto-école spécialisée
- Balnéothérapie de 70m<sup>2</sup> dont couloir de marche à hauteur variable, buses de massage et de contre courant animée par un professeur d'activité physique adaptée ou un kinésithérapeute.



Patient

e spécialisée

Prévention

Qualité des

### 3. LES TARIFS

---

- **Prix de journée:**  
Les tarifs sont affichés à l'accueil
- **Prise en charge des frais de séjour :**  
L'établissement fonctionnant en dotation globale, la majorité des frais de séjour est prise en charge directement par l'Assurance Maladie.  
Toutefois,
  - Couvert à 100% en sécurité sociale, il reste à payer le forfait journalier selon la prise en charge et selon la convention signée avec votre complémentaire.
  - Couvert à 80%, le ticket modérateur et le forfait journalier sont à votre charge, sauf convention avec votre complémentaire.
  - Selon les cas médicaux, la participation forfaitaire « assuré » est à votre charge.
  - Membre de la MGEN, le tiers payant est automatique avec la section départementale.
- **Chambre particulière :**  
La chambre particulière est facturée, même en cas de permission. Les tarifs sont affichés à l'accueil.  
Cette dépense peut être prise en charge par votre complémentaire santé. Si vous n'avez pas de complémentaire santé ou si elle ne prend pas en charge la totalité des suppléments, des paiements intermédiaires pourront vous être proposés.
- **Autres frais à votre charge :**  
Ce sont toutes les dépenses personnelles comme le téléphone, la télévision, internet, la blanchisserie, les journaux, la coiffeuse, l'esthéticienne, le pédicure, les repas invités, les fournitures des ateliers créatifs, les articles de la boutique.

Les suppléments hospitaliers et hôteliers font l'objet d'acomptes réguliers en fonction des montants dus.

Vous pouvez être reçu au service des admissions pour tout renseignement concernant les frais de votre séjour et au secrétariat médical pour la prise en charge des transports sanitaires.

## 4. LES SERVICES A VOTRE DISPOSITION

*Parce que votre bien-être est au cœur de notre projet...*

### 4.1. Les repas

Quelques horaires à connaître :

Entre 8h et 8h30	Petit déjeuner servi en chambre
12h	Déjeuner
18h45	Dîner

**Merci de respecter ces horaires** pour maintenir la qualité de service de la restauration.

*\* Les repas en chambre sont servis 15 minutes plus tôt.*

Nous offrons la possibilité aux familles des patients en nombre limité (sauf les enfants de moins de 7 ans) de prendre leurs repas dans l'établissement tous les jours midi et/ou soir, en salle à manger (possibilité de plateaux en chambre pour les familles de patients alités). Inscription 48 heures à l'avance, en fonction des places disponibles.

**Les prix des repas sont de :**

- 14€00 le midi en semaine (6€00 pour les enfants<sup>1</sup>)
- 17€00 le midi les dimanches et jours fériés (8€00 pour les enfants<sup>1</sup>)
- 11€00 le soir (5€00 pour les enfants<sup>1</sup>)

<sup>1</sup>Tarif réduit enfant de 7 à 16 ans

Règlement à l'accueil au moment de l'inscription.

Merci de rappeler à vos invités de respecter les horaires de repas.

### 4.2. Le courrier

Vous pouvez déposer votre courrier affranchi auprès de l'accueil. Des timbres-poste peuvent y être vendus.

Tous les jours sauf le dimanche, le service de la poste prendra en charge votre courrier à 9h.

Vous pouvez également recevoir du courrier. Il est disponible chaque jour vers 10h à l'accueil (distribué dans la matinée pour les personnes alités).

L'adresse à communiquer à vos correspondants en indiquant votre nom et votre prénom :

***Etablissement de soins de suite et de réadaptation de La Menaudière-Groupe MGEN 2, allée de La Menaudière BP 30009 CHISSAY EN TOURAINE- 41401 MONTRICHARD CEDEX***

**ATTENTION : La réexpédition du courrier n'est pas prise en charge par l'établissement.**

Patient

e spécialisée

Prévention

Qualité des



### 4.3. Le linge

L'établissement fournit le linge de toilette (sauf les gants). Il est changé une fois par semaine, plus souvent si besoin, s'adresser au personnel soignant.

Chaque semaine, votre linge personnel peut être envoyé en blanchisserie. Cette prestation est payante.

Les tarifs sont indiqués en fin de livret.

Le règlement se fait en fin de séjour.

### 4.4. Les moyens multimédia

L'établissement met à votre disposition un multimédia qui comprend la téléphonie, internet et le bouquet TV TNT.

- **Téléphone** : Votre chambre est équipée d'un téléphone avec ligne directe ; son numéro est indiqué dans votre chambre.

L'ouverture de la ligne vous est proposée. Pour téléphoner à l'extérieur, composez le "0" puis le numéro de votre correspondant.

Un forfait de mise à disposition vous sera facturé avec vos communications.

Le paiement s'effectue en fin de séjour ou la veille de votre sortie.

- **WI-FI** : un accès à internet sans fil est possible. Ce service est payant, se renseigner à l'accueil pour obtenir le code d'accès.

- **Télévision** :

Durant votre séjour, vous avez la possibilité de louer le poste de télévision de votre chambre. (Chaînes TNT).

Le tarif de location est de 3,00 € par jour. Cette prestation est assurée par le service Accueil du lundi au samedi.

La Direction compte sur le bon sens de chacun pour veiller à ce que le niveau sonore de chaque poste reste modéré, afin de respecter la tranquillité de tous et de chacun. Le port du casque est obligatoire en cas de gêne pour les voisins. Il est facturé 3 euros.

Seul le téléviseur de l'établissement est autorisé.

Un téléviseur grand écran équipé de Canal+ est installé en salle de télévision au rez-de-chaussée.

Un ciné-club est proposé le mercredi et dimanche (voir affichage).

- **Vidéo-journal** : Un accès gratuit aux informations de l'établissement est possible par le biais du canal 7, même si vous n'avez pas opté pour la télévision.

- **Borne Internet** : Une borne est à disposition à l'accueil et un accès en chambre est possible. Ce service est payant, se renseigner à l'accueil.

#### 4.5. Interprètes

La liste des interprètes est disponible auprès de la Direction.

#### 4.6. Dépôts et retraits de valeurs

Il est vivement conseillé de déposer dès votre arrivée argent, valeurs, bijoux etc..., contre reçu.

Sur votre demande, votre dépôt vous sera restitué par **le service comptabilité du lundi au vendredi de 9 h à 11 h.**

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun retrait ne sera possible le week-end et jours fériés.

L'établissement décline toute responsabilité pour les objets qui n'auraient pas été confiés à sa garde, en cas de disparition ou de détérioration.

#### 4.7. L'animation socioculturelle

Une animatrice vous propose des activités durant la journée.

*Renseignements au bureau de l'animatrice ou au ☎ 46 22.*

Activités culturelles : La bibliothèque, les ateliers créatifs, les spectacles, le hall d'animation, les sorties, ... tout cela est décrit dans un programme remis le lendemain de votre arrivée.

##### ➤ **Bibliothèque**

Située au rez-de-chaussée, tenue par des bénévoles, elle est ouverte en semaine, selon affichage.

Prêt de livres, de disques compacts (CD) de DVD et livres audio, d'un lecteur de DVD portable, d'un poste de radio et CD et d'une console de jeux (plus d'informations en annexe). Les personnes alitées peuvent contacter le Service Animation.

##### ➤ **Boutique**

Une boutique, située face à l'Accueil et accessible propose la vente d'objets de nécessité courante. S'adresser à l'animatrice.

##### ➤ **Journaux**

Réservez la veille vos revues et journaux à l'accueil.

Ils y seront disponibles le lendemain (distribués pour les personnes alitées).

#### 4.8. Autres services et prestations

##### ➤ **Coiffeur – Pédicure - Esthéticienne**

Prendre rendez-vous à l'Accueil. ☎ 9 \*

Coiffeur : tous les jeudis,

Pédicure : le jeudi,

Esthéticienne : tous les mardis.

Les tarifs sont indiqués en fin de livret.



### ➤ **Courses**

Le service Animation peut vous proposer de réaliser vos achats une fois par semaine. Pour cela, contacter les animatrices au 4622.

#### 4.9. Les associations des usagers

Des associations interviennent au sein de l'établissement. Leurs membres peuvent vous rendre visite. Renseignez-vous auprès de l'accueil.

##### **Associations de bénévoles**

L'association **France Parkinson** est une association d'utilité publique regroupant les malades atteints de la maladie de Parkinson. Elle a pour objectifs :

- D'apporter un soutien, informer
- De financer et promouvoir la recherche
- De sensibiliser l'opinion et mobiliser les pouvoirs publics

Elle est représentée par son comité local FP 41.

- L'association **JALMALV** (Jusqu'à La Mort Accompagner La Vie) agit au plan local et au plan national. Elle a pour objectif :
  - D'accompagner les personnes gravement malades et/ou en fin de vie, leurs proches et ceux qui les soignent
  - D'agir au cœur de la société pour contribuer à faire évoluer le regard de nos concitoyens sur la maladie grave, le grand âge, la mort et le deuil.

La liste des principales associations ainsi que leurs coordonnées est affichée dans l'espace accueil-animation.

## 5. COMMISSION DES USAGERS (CDU)

Une Commission Des Usagers est en place au sein de l'établissement de soins de suite et de réadaptation de La Menaudière.

Cette commission veille au respect des droits de la personne hospitalisée et facilite leurs démarches dans ce domaine.

La commission contribue par ses avis et propositions à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes hospitalisées et de leurs proches :

- elle reçoit toutes les informations nécessaires à l'exercice de ses missions.
- elle procède à une appréciation des pratiques fondée sur une analyse de l'origine et des motifs des plaintes et réclamations, des témoignages de satisfaction ainsi que les suites qui leur ont été données.
- elle recense les mesures adoptées au cours de l'année écoulée en ce qui concerne les droits des patients et la qualité de la prise en charge et évalue l'impact de leur mise en œuvre.
- elle formule des recommandations notamment en matière de formation des personnels, destinées à améliorer la prise en charge des patients et de leurs proches et à assurer le respect de leurs droits.

Le rapport annuel de la CDU est transmis à l'Agence Régionale de Santé du Centre et au Conseil Régional de Santé.





**Pendant votre séjour**, n'hésitez pas à signaler un dysfonctionnement ou un évènement indésirable en utilisant

*La fiche de signalement et suggestions* à votre disposition dans ce livret d'accueil. Une boîte rouge de dépôt est prévue à cet effet à l'accueil. Le cas échéant, vous pouvez adresser une réclamation à la Direction sur papier libre ou demander un rendez-vous. La Direction apportera une réponse à votre réclamation et saisira éventuellement un médiateur.

La médiation a pour but d'aider les parties à prendre ensemble des décisions sur la façon d'aborder un litige. Elle peut éviter un conflit en cas de dialogue difficile. Le médiateur est toujours une personne neutre dans la situation à traiter. Il est formé pour cette mission. Il doit informer le patient sur les voies de recours. Suite à la médiation, il réalisera un rapport qui sera analysé en CDU. Vous trouverez, ci-dessous, les coordonnées des médiateurs.

**Liste des membres de la commission**

MEMBRES	NOM et Prénom	FONCTION
<b>Présidente</b>	Anne BERNAUD	Directrice
<b>Médiateurs</b>		
<b>Médiateur Médecin</b>	Isabelle BOUCHEZ-RIPOUTEAU	Médecin Généraliste
<b>Médiateur Médecin suppléant</b>	Imad HADBA	Médecin Rééducateur
<b>Médiateur non Médecin</b>	Magali GERVAIS	Diététicienne
<b>Médiateur non Médecin suppléant</b>	Véronique LANDRE	Directrice-adjointe
<b>Représentants des Usagers</b>		
<b>Union Départementale des Associations Familiales</b>	Thérèse MOUZAY 75 route de Montrichard 41400 PONTLEVOY 02.54.32.50.92 <a href="mailto:therese-mouzay@orange.fr">therese-mouzay@orange.fr</a>	Membre Titulaire Vice-présidente
	Claudine BROUSSE 7 rue Marie Virginie VASLIN 41 400 BLOIS 02.34.89.00.07	Membre Suppléant
<b>Association « Visite des malades dans les établissements hospitaliers »</b>	Monique LANGLAIS 6 rue du Bout du Pont 41400 FAVEROLLES SUR CHER 02.54.32.26.41 <a href="mailto:monos41@orange.fr">monos41@orange.fr</a>	Membre Titulaire
	Danielle BENOIST 8 route de l'ormeau 41400 SAINT JULIEN DE CHEDON 02.54.32.09.51	Membre Suppléant
<b>Autres Membres</b>		
<b>Représentant Service Médical</b>	Gérard BOILEAU	Médecin Chef
<b>Représentant Service Soins</b>	Isabelle POITRINAL	Responsable des services de soins
<b>Responsable Qualité</b>	Hugo VAIL	
<b>Administrateur MGEN</b>	Frédérique LAMARRE	Administratrice titulaire
<b>Administrateur MGEN</b>	Gabriel SABOTIN	Administrateur suppléant



### ► Commission d'expression avec les usagers

Cette commission est mise en place pour permettre aux anciens patients de s'exprimer sur leur vécu dans l'établissement et contribuer ainsi à l'amélioration de la prise en charge. Dans le cadre de la démarche Qualité, l'employé(e) d'accueil vous proposera de participer à une réunion d'expression des usagers lors de votre départ.

## 6. COMITE DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES (CLIN/EOH)

### « LAVEZ-VOUS LES MAINS »

Si vous êtes atteint d'un problème infectieux, des précautions complémentaires d'hygiène sont mises en place par l'équipe soignante. N'hésitez pas à demander des informations au personnel soignant.

Le CLIN/EOH a pour mission de coordonner les actions de prévention et de surveillance des infections nosocomiales, de définir des actions de formation, d'information et d'évaluer les actions en matière d'hygiène et de lutte contre les infections nosocomiales.

L'Equipe Opérationnelle d'Hygiène met en œuvre le programme d'actions défini par le CLIN :

- ↪ **Prévention des infections nosocomiales :**
- ↪ **Prévention des risques professionnels infectieux:**
- ↪ **Bon usage des antibiotiques**
- ↪ **Surveillance** des Infections nosocomiales et de leurs signalements, bilan bactériologique, participation à des enquêtes de prévalence, suivi d'indicateurs (ICALIN, ICATB, ICSHA, ICABMR, ...)
- ↪ **Formation et information** des professionnels en matière d'Hygiène hospitalière
- ↪ **Information des patients**
- ↪ **Evaluation** périodique des actions de la lutte contre les infections nosocomiales, évaluations des pratiques professionnelles (audits...)

Nos résultats et un certain nombre d'indicateurs sont en place. Ils sont affichés dans l'espace accueil et vous les trouverez dans les fiches accompagnants ce livret.

## 7. COMITE DE LUTTE CONTRE LA DOULEUR (CLUD)

### La douleur n'est pas une fatalité

Supporter la douleur ne permet pas de mieux résister.

Les douleurs altèrent le confort et la qualité de vie, diminuent votre énergie et retentissent sur votre vie quotidienne.

La souffrance morale augmente les douleurs. Tout le monde ne réagit pas de la même façon à la douleur suivant son expérience personnelle.



Il n'y a pas une, mais des douleurs qui se distinguent par leur origine, leur durée, leur intensité....

La douleur n'existe pas sans raison et il est important de ne pas la laisser s'installer.

### **On peut la prévenir**

La prise en charge de la douleur est une préoccupation quotidienne des équipes soignantes. Après une intervention chirurgicale, pendant un examen douloureux, avant une situation qui peut entraîner une douleur (transport, soins, séance de rééducation, ...), vous êtes prévenu qu'une douleur peut survenir.

### **On peut la soulager**

Nous mettrons en œuvre tous les moyens à notre disposition pour la soulager, même si nous ne pouvons pas garantir l'absence totale de douleur. Le médecin et l'équipe soignante sont là pour la prendre en charge.

Le contrat d'engagement « Lutter contre la douleur » est joint à ce livret.

## **11. COMITE DE LIAISON D'ALIMENTATION ET DE NUTRITION (CLAN)**

Le CLAN a pour mission d'organiser la prise en charge nutritionnelle des patients en coordonnant les actions de tous les professionnels intervenant dans cette activité : médecins, soignants, logistique. Il propose, en outre, des actions visant à évaluer votre état nutritionnel afin de mieux adapter votre régime alimentaire.

## **12. EDUCATION THERAPEUTIQUE**

Deux programmes d'éducation thérapeutique validés par l'Agence Régionale de Santé existent dans notre centre. Ils concernent le **diabète** et l'**obésité**.

Il s'agit de rendre acteur le patient face à sa maladie, à travers notamment un bilan individuel à l'entrée et à la sortie, mais aussi par des ateliers pratiques en petits groupes, animés par des professionnels, sur des thèmes tels que la cuisine, les activités physiques, les connaissances sur sa maladie, la gestion des soins, ...

Vous pouvez venir accompagné de votre conjoint.

## **13. DEVELOPPEMENT DURABLE**

Le Groupe MGEN et l'établissement se sont engagés dans une politique environnementale. Une commission Développement Durable a été mise en place. Elle est chargée de limiter les impacts sur l'environnement par le tri des déchets, la réduction des consommations énergétiques et d'eau afin de préserver les ressources naturelles. Cette commission, en lien avec toutes les instances de l'établissement, s'intègre dans la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Le Développement Durable ne se limite pas à la préservation de l'environnement. C'est aussi une responsabilité sociale vis-à-vis des salariés, notamment par l'attention portée à la qualité de vie au travail.

C'est un engagement continu de la Direction. **Accompagnez-nous dans notre démarche en vous référant à la charte « Être patient responsable » en fin de livret.**

## 14. DESIGNATION DE LA PERSONNE DE CONFIANCE

La désignation d'une personne de confiance est recommandée et doit se faire par écrit. Un formulaire vous est transmis par courrier avant votre admission ou remis lors de votre admission. Ce document sera conservé dans votre dossier médical.

La désignation de la personne de confiance dure le temps de l'hospitalisation. Elle peut être révoquée à tout moment en annulant le formulaire précédemment signé.

### La personne de confiance :

Depuis la loi du 4 mars 2002, toute personne majeure peut désigner une personne de confiance dès son entrée (à l'exception des majeurs sous tutelle complète).

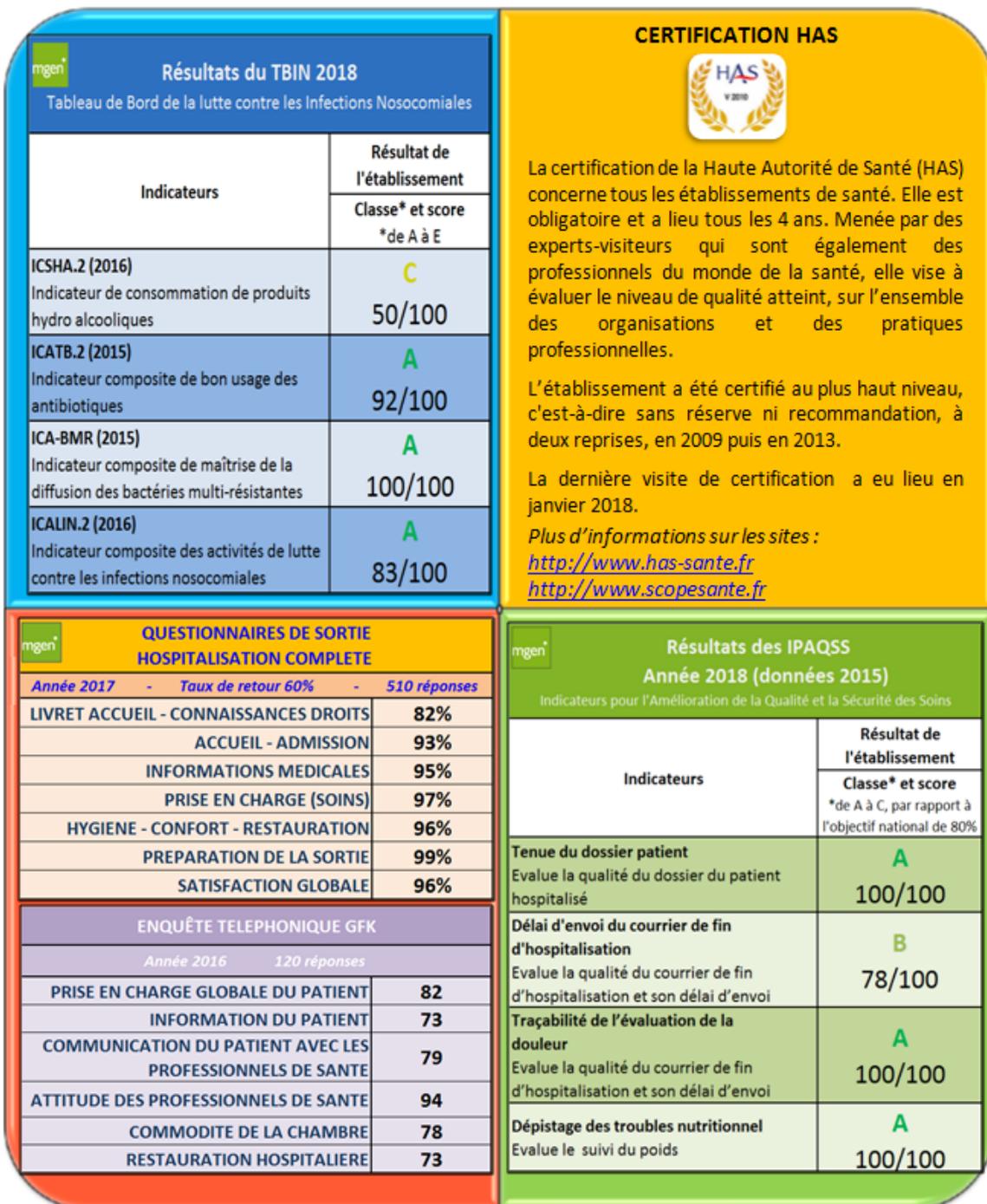
### Il faut bien distinguer la personne de confiance de la personne à prévenir :

Missions de la personne de confiance	Missions de la personne à prévenir :
Vous accompagner et vous aider pour faciliter la réflexion et l'expression de vos souhaits	Sera informée de votre présence dans notre établissement
Assister aux entretiens médicaux	Sera prévenue en cas d'une ré-hospitalisation
Elle est soumise à l'obligation de respecter le secret pour les informations de santé vous concernant. Elle n'a pas accès à votre dossier médical.	Sera informée de données non confidentielles concernant essentiellement votre hébergement
Etre consultée si vous êtes hors d'état d'exprimer votre volonté et ne pouvez plus recevoir l'information, Vous accompagner sur votre demande lors d'une consultation. Elle ne dispose pas d'un droit d'accès direct à votre dossier médical. Cependant, la personne de confiance ne prend pas de décision médicale : elle est consultée mais le médecin peut passer outre cet avis pour prendre la décision qu'il juge la meilleure.	
Qui peut être la personne de confiance ?	Qui sont les personnes à prévenir ?
Une seule personne peut être désignée	Vous pouvez désigner plusieurs personnes à prévenir
Une personne que vous connaissez suffisamment pour placer votre confiance en elle : parent, ami, médecin traitant,....	

Si les rôles de la personne de confiance et de la personne à prévenir sont bien distincts, rien ne vous interdit de désigner la même personne pour ces 2 fonctions.

## 15. INDICATEURS LIES A LA QUALITE ET A LA SECURITE DES SOINS : IQSS

La Direction et l'ensemble du personnel portent une attention particulière à la démarche qualité et gestion des risques. Dans un souci de transparence, vous trouverez ci-dessous les résultats de nos principales évaluations menées dans l'établissement.



### CERTIFICATION HAS



La certification de la Haute Autorité de Santé (HAS) concerne tous les établissements de santé. Elle est obligatoire et a lieu tous les 4 ans. Menée par des experts-visiteurs qui sont également des professionnels du monde de la santé, elle vise à évaluer le niveau de qualité atteint, sur l'ensemble des organisations et des pratiques professionnelles.

L'établissement a été certifié au plus haut niveau, c'est-à-dire sans réserve ni recommandation, à deux reprises, en 2009 puis en 2013.

La dernière visite de certification a eu lieu en janvier 2018.

Plus d'informations sur les sites :

<http://www.has-sante.fr>

<http://www.scopesante.fr>

## 16. QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION GLOBALE

### L'évaluation de votre satisfaction

Dans un souci permanent d'amélioration de la qualité de nos prestations et afin de répondre au mieux à vos attentes, nous vous invitons à répondre au questionnaire et à le redonner lors de votre départ (cf. pièce jointe).

## 17. INFORMATIONS PRATIQUES



### Accompagnants

L'établissement héberge des accompagnants dans certaines situations bien définies (voir responsables de soins). Une liste d'hôtels est à votre disposition (à demander au service Accueil).



### Accueil 9.

C'est aussi le standard.

Une employée d'accueil vous apporte une réponse, et au besoin enregistre votre demande afin de la transmettre au service concerné.



### Accueil Téléphonique

De 8 h 30 à 21 h.

Après 21 h, en cas d'urgence, un service téléphonique est assuré. Ces horaires peuvent évoluer en cours d'année.



### Appareils électriques

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit d'utiliser des appareils électriques personnels de type bouilloire, cafetière...



### Boisson

Des distributeurs (payants) de boissons chaudes ou froides sont installés :

- au rez-de-chaussée,
- au 2ème étage.

**Soyez éco-citoyens, et faites le tri de vos déchets.**



### Borne carte Vitale

Une borne de mise à jour de carte Vitale est à disposition à l'accueil.



### Caméras de surveillance

Des caméras de surveillance sont installées à chaque point d'entrée de l'établissement et dans le hall d'accueil.



### Circulation et Parking

La vitesse est limitée à 20km/h sur les voies d'accès à l'établissement. Nous souhaitons que chacun respecte le site, la signalisation, et utilise les emplacements prévus.



### Dépannage

Signalez tous vos problèmes techniques en téléphonant à l'accueil : ☎ **9** , ou au personnel soignant.



### Enfants

Compte tenu des risques infectieux pour tous, l'accès des enfants aux étages n'est pas recommandé. Ils sont sous la responsabilité des parents. **Un « coin enfants » leur est réservé à côté du restaurant.**



### Incendie et consignes de sécurité

Des détecteurs d'incendie sont disposés dans tout l'établissement et peuvent déclencher l'alarme. Dans ce cas, restez dans vos chambres, porte et fenêtre fermées, et attendez calmement. Si vous voulez signaler un événement, appelez le 9 (STANDARD).

Respectez les consignes détaillées dans votre chambre. Les portes d'accès sont fermées la nuit pour des raisons de sécurité.



### Matériel

Nous souhaitons que chacun respecte le matériel, ainsi que l'état de propreté de l'établissement sur lequel nous veillons soigneusement. Toute dégradation entraînera, pour le moins, la facturation conséquente. Sachez que certains équipements (fauteuil roulant, cannes, podomètre...) font l'objet d'un contrat de prêt.



### Pourboires

Le personnel n'a pas le droit de recevoir individuellement pourboires et autres gratifications. Toutefois, si vous voulez manifester votre satisfaction par un versement libre et facultatif, une boîte existe à cet effet à l'accueil.



### Parc

Vous pouvez vous promener dans le parc muni d'un plan disponible à l'accueil. Compte tenu de votre état de santé, ne présumez pas de vos forces ! Il est plus prudent de partir à plusieurs.

Si vous êtes patients et observateurs, vous pourrez peut-être apercevoir chevreuils, lapins, lièvres, faisans, canards, écureuils ...

Cependant, attention aux vipères !

Plusieurs panneaux présentent, sur un petit parcours botanique, quelques-uns des arbres de notre forêt.

De nombreuses poubelles sont à votre disposition.

Patient

e spécialisée

Prévention

Qualité des



Pour garantir votre sécurité, les accès au parc peuvent être momentanément fermés par des barrières. Respectez les consignes.

Avant de sortir dans le parc, veillez à prévenir l'accueil.

### Permissions de sortie

#### Aucune sortie hors de l'enceinte de l'établissement n'est autorisée sans permission



Des permissions de sorties peuvent être accordées par la Directrice après avis et accord du médecin :

- En journée
- Pour 36h avec un seul découché dans un but thérapeutique.

Toute demande est à faire auprès des infirmières du service **au moins 72h à l'avance.**

A noter : les permissions ne sont pas accordées pour les séjours en réadaptation nutritionnelle. En effet, dans ce cadre, l'éloignement de la cellule familiale et la prise de tous les repas dans l'établissement fait partie du projet thérapeutique contractualisé.



### Salle de bains

Si vous estimez que l'eau ne s'écoule pas suffisamment rapidement, demandez une raclette aux agents qui entretiennent la chambre.

### Voiture



Votre véhicule personnel doit être garé sur le parking visiteurs sous votre responsabilité.

Il est strictement interdit de conduire un véhicule lors de l'hospitalisation.

**En aucun cas, l'établissement ne saurait être tenu pour responsable des dégâts occasionnés par un tiers.**



## 18. ANNEXES

### 18.1. Charte « Patient responsable »



Etablissement SSR La Menaudière

## ÊTRE PATIENT RESPONSABLE, c'est simple et à la portée de chacun

La Menaudière s'est engagée dans une politique environnementale et a mis en place une commission Développement Durable chargée de limiter ses impacts sur l'environnement par le tri des déchets, la réduction des consommations énergétiques et d'eau afin de préserver les ressources naturelles. Cette commission, en lien avec toutes les instances de l'établissement, s'intègre dans la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Vous séjournez à La Menaudière, vous êtes donc concernés par la vie de notre établissement et pouvez en devenir acteur.

Nous vous proposons de vous engager, en étant partie prenante, sur les points suivants :



Je pratique le tri sélectif de mes déchets et les mets dans le conteneur adéquat : Papier, journaux et magazines, Bouteilles plastique, Canettes métal  
Et j'incite mes visiteurs à pratiquer le tri  
Mettre les déchets du distributeur de boissons dans la poubelle adéquate



#### J'évite de gaspiller l'eau...

Sous ma douche (salle de bains ou piscine), pendant le rasage, le brossage des dents... je ne laisse pas couler l'eau du robinet  
Je m'assure d'avoir bien fermé le robinet  
Je signale toutes les fuites à l'accueil

#### ... et l'électricité

J'éteins les lumières  
l'éclairage naturel



dès que je n'en n'ai plus besoin, et je privilégie

J'éteins COMPLETEMENT la télévision lorsque je ne la regarde plus



#### Je veille à la température

Je n'ouvre pas les fenêtres  
avec le radiateur allumé

J'étudie  
les possibilités  
de covoiturage pour mon  
retour à domicile



## 18.2. Tarifs divers

<b>Téléphone (contrat d'ouverture)</b>	<b>5, 35 €</b>	
<b>Télévision (prix journalier)</b>	<b>3, 00 €</b>	
<b><u>Repas Invités</u></b>		
- Déjeuner Dimanche et Jour férié	<b>17. 00 €</b>	
- Déjeuner Semaine	<b>14. 00 €</b>	
- Dîner	<b>11. 00 €</b>	
<b>★ Enfants (7 à 16 ans)</b>		
- Déjeuner Dimanche et Jour férié	<b>8. 00 €</b>	
- Déjeuner Semaine	<b>6. 00 €</b>	
- Dîner	<b>5. 00 €</b>	
<b>Photocopie</b>	<b>noir et blanc</b>	<b>0, 20 €</b>
	<b>couleur</b>	<b>0, 40 €</b>
<b>FAX (la page)</b>	<b>0, 15 €</b>	
<b>Internet à l'heure</b>	<b>2. 00 €</b>	
<b>Internet (wifi) en chambre la journée</b>	<b>1.00 €</b>	
<b>Casque</b>	<b>3.00 €</b>	
<b>Carte Postale</b>	<b>0, 40 €</b>	

Patient

e spécialisée

Prévention

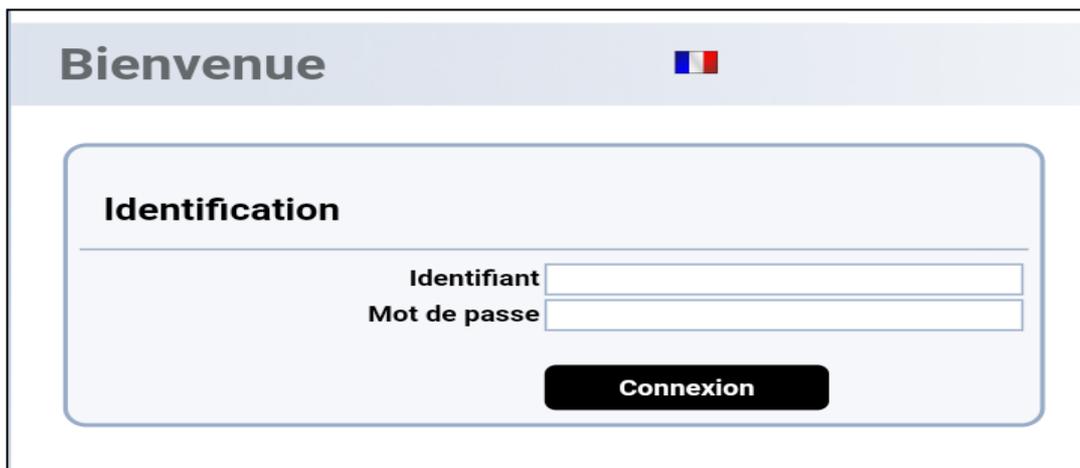
Qualité des

### 18.3. Connexion au wifi payant

Choisir le réseau Wifi intitulé **MGEN\_ACCES\_LIBRE**

Pour se connecter à Internet, il est nécessaire d'obtenir au préalable un identifiant et un mot de passe auprès de l'accueil.

Lorsque vous vous connectez, vous arrivez sur la page suivante :



Saisissez votre identifiant et votre mot de passe

Une fois identifié, la fenêtre UCOPIA vous indiquera les informations relatives à votre profil utilisateur et en particulier les services autorisés.



Pour vous déconnecter d'UCOPIA, fermez la fenêtre d'authentification ou cliquez sur le bouton « déconnexion ».

#### 18.4. Jeux de société en prêt gratuit

**Réservez vos jeux auprès de l'animatrice jusqu'à 17h le vendredi :**

**Scrabble x5 (lettres)**  
**Rummikub lettres (lettres)**  
**Le compte est bon (lettres)**  
**Coggle (lettres)**  
**Top word (lettres)**  
**Mixmots (lettres)**



**Rummikub chiffres (chiffres)**  
**Triominos (chiffres)**  
**Domino (chiffres)**

**Shut the box (jeu de dés)**  
**Jeu de Yam (jeu de dés)**



**Monopoly empire (jeu d'argent)**  
**Monopoly classique (jeu d'argent)**

**Geo reporter (connaissance nature)**  
**Pyramide (connaissance)**  
**Touche pas à mon poste x2 (connaissance, musique)**  
**Timeline (connaissance, histoire)**  
**Konito (connaissance citations expressions cinéma, musique)**  
**Le maillon faible (connaissance)**  
**Jeu C'est Pas Sorcier : les 5 sens et l'environnement (connaissance)**

**Times up (mime)**  
**Pictionary (dessin)**  
**Dixit (raconter une histoire)**  
**Amnesia (mime, devinette)**

**Uno (rapidité, réflexion)**  
**Jeu de dames (réflexion)**  
**Puissance 4 (réflexion, stratégie)**  
**Mikado (motricité)**  
**Clacclac (rapidité, observation)**  
**Dobble (observation, mémoire)**  
**Crazy cups (rapidité)**  
**Time brick (motricité)**

**Jeu de cartes (tarot, 32 et 54 cartes)**  
**Mako nava (bataille navale)**  
**Puzzle 500 pièces x2**



Patient

e spécialisée

Prévention

Qualité des



**Une console de jeux (WI-U)** est disponible **en prêt gratuitement** en salle de télévision.

Se renseigner auprès de l'animatrice (règlement à lire et à signer)

**Jeux à disposition:**

- Mario kart 8 (course de voitures)
- Sonic All Stars Racing (course de voitures)
- Call OF Duty MW3 (jeu de guerre)
- WII Fit Plus (sport gymnastique)
- Just Dance 2015 (danse et chant)
- WI-U Sport Club (Bowling/Tennis/Golf/Boxe/Baseball)



**Possibilité également d'emprunter:**

**Une console DS en chambre**

Mario Party Island Tour



**Un lecteur DVD portable en chambre**

DVD empruntables à la bibliothèque

**Un poste Radio-CD**

CD empruntables à la bibliothèque

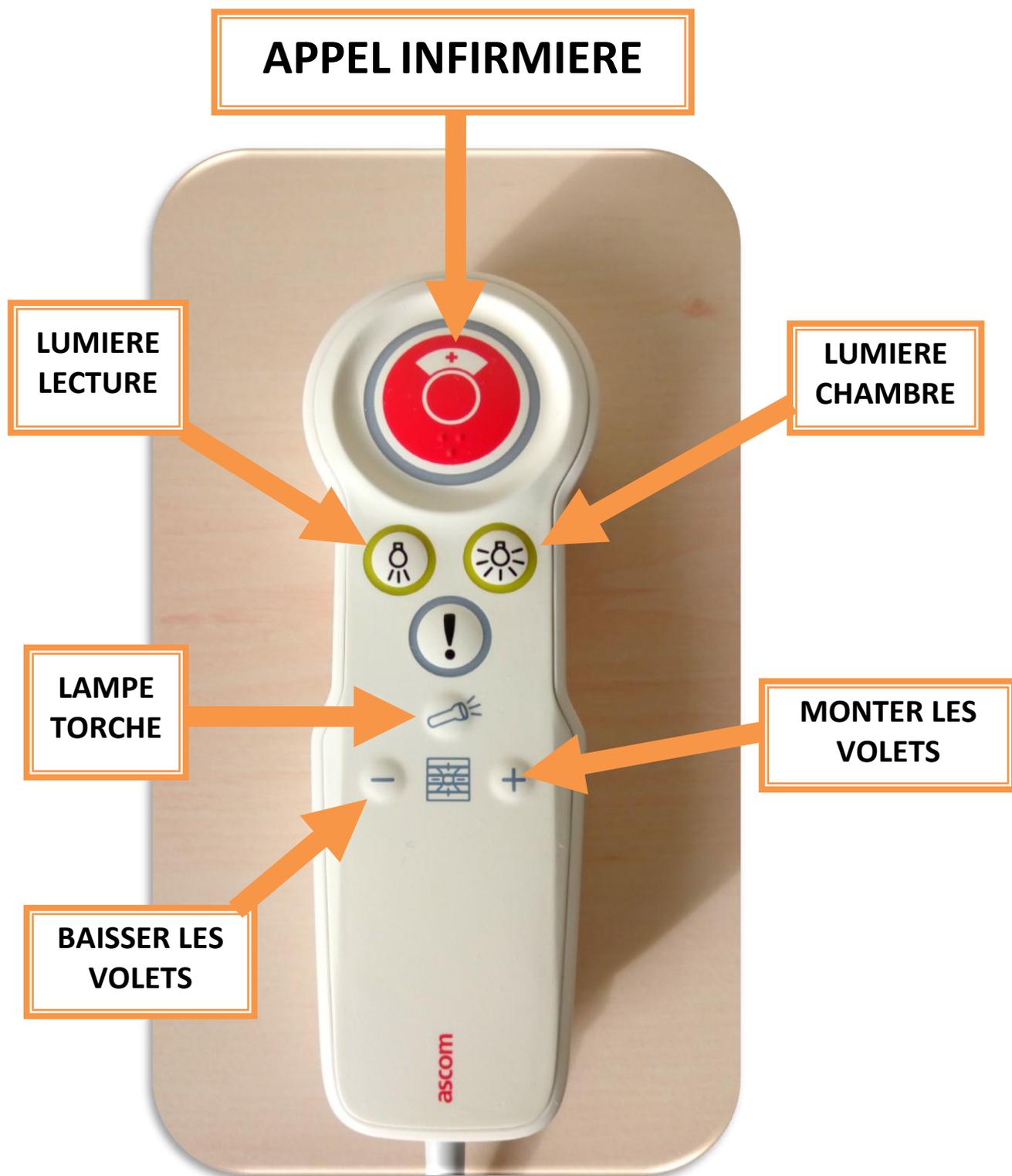


**JEUX EN BOIS:**

- Le lancer des anneaux
- Le jeu de MOLKY (quilles finlandaises)
- Le jeu de palet breton
- Boules de pétanque
- Clubs et balles de golf à l'accueil



18.5. Notice d'utilisation de la télécommande de la chambre



## 18.6. Tarifs blanchisserie

### INFORMATION BLANCHISSERIE LINGE PERSONNEL DES USAGERS

Pour faciliter votre vie quotidienne à La Menaudiere

Deux fois par semaine, votre linge peut être confié à une blanchisserie extérieure qui assure le lavage et le repassage.

Seules les pièces notées ci-dessous seront prises en charge : le linge fragile est exclu.

- Vous devez mettre le linge dans le sac prévu à cet effet
- joindre la liste correspondante (feuillet jaune)
- remettre le sac à l'agent de service le lundi matin et le jeudi matin.
- le paiement s'effectue auprès des hôtesse d'accueil.

TARIF APPLICABLE AU 01/01/2018

Liste des pièces de linge	TARIF EN €	Liste des pièces de linge	TARIF EN €
Blouson	4,07 €	Pull ou sous-pull	1,76 €
Caleçon long ou court	1,13 €	Pyjama	3,38 €
Chaussettes (la paire)	0,63 €	Robe simple	3,35 €
Chemise - chemisier	2,57 €	Robe de chambre	3,35 €
Chemise de nuit	2,31 €	Serviette de table	0,60 €
Combinaison sous vet.	0,86 €	Serviette de toilette	0,87 €
Gant de toilette	0,26 €	Serviette de bain	0,87 €
Jupe	2,25 €	Short	1,13 €
Maillot de bain	0,63 €	Slip	0,63 €
Maillot de corps	0,87 €	Soutien-gorge	0,63 €
Mouchoir	0,44 €	Survêtement	3,38 €
Pantalon à plis	4,13 €	Taie d'oreiller	1,01 €
Pantalon classique (jeans...)	2,00 €	Tee-shirt	1,44 €
Polo,sweat	1,76 €	Forfait sac + imprimé	1,00 €

## 18.7. Tarifs podologue

Vincent NGUYEN  
PEDICURE-PODOLOGUE  
Diplômé d'Etat  
Tel : 06-49-25-08-86  
41 80 0153 3

371, rue du Général De Gaulle  
41400 SAINT GEORGES SUR CHER

# TARIFS 2018

Soin de pédicurie : 30 euros

Bilan diabétique : 27 euros

Semelles orthopédiques : 130 euros

18.8. Tarifs salon de coiffure



**coiffure**

Société de coiffure à domicile

Téléphone Domicile : 02 47 52 22 00  
 Téléphone Salon : 02 47 52 26 78  
 Adresse Mail : dom-coiffure@orange.fr

**MENAUDIERE**

**TARIF AU 01/01/2018**

SHAMPOING	3,00 €	
COUPE Femme.....	19,00 €	sh cpe 22€
COUPE Homme.....	18,00 €	sh cpe 21€
SH BRUSHING	21,00 €	
SH SECHAGE	15,00 €	ch long 18€
SH MISE EN PLIS	24,00 €	
SH CPE BRUSHING	34,00 €	
SH CPE SECHAGE	29,00 €	
SH CPE MISE EN PLIS	37,00 €	
REGE .....	20,00 €	
COULEUR .....	21,00 €	
PERMANENTE	27,00 €	
FIXATEUR	5,00 €	
SOIN	5,00 €	
MECHES BONNET .....	39,00 €	
MECHES FLASH	28,00 €	
MECHES PALETTE .....	42,00 €	
MECHES PAPIER .....	47,00 à 51,00	

## 18.9. Tarifs esthéticienne

### KARINE ESTHETIQUE

---

#### EPILATIONS

- Sourcils : 9 €
  - Lèvre : 8 €
  - Lèvre et sourcils : 10 €
  - Lèvre, menton et sourcils : 11 €
  - Visage entier : 13 €
  - Maillot : 10 € ( *échancré ou intégral Supplément* )
  - Aisselles : 10€
  - Jambes entières et maillot : 29€
  - ½ Jambes : 16€
  - ½ Jambes et maillot : 24 €
- 

**MANUCURIE : 19 € + Pose de vernis : +5€**

**BEAUTE DES PIEDS : 20 €**

#### SOIN DU VISAGE

- Soin du visage spécifique : 40€

#### SOIN DU CORPS

- Modelage relaxant ( 1 heure ) : 35 €

Le mardi de 14 H à 17 H

Prendre RDV à l'accueil

En cas de problème, vous pouvez me joindre au 06.99.87.22.98